



## **Charte UBCI relative à la protection des données à caractère personnel**

**Cette charte se réfère à la loi 2004- relative à la protection des données à caractère personnel**

Parce que vos données personnelles vous appartiennent, nous nous engageons.

Avec la charte des données personnelles, à L'UBCI, nous prenons des engagements sur la protection des données de tous nos clients.

L'UBCI s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en Tunisie, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des utilisateurs de ses services, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

Les engagements, décrits dans la présente Charte, répondent aux valeurs, aux principes d'action et aux principes de comportement individuels décrits dans la Charte de Déontologie du Groupe et complètent les engagements de L'UBCI pour la protection des données personnelles et le respect de la vie privée.

Pour veiller à leur bonne application, L'UBCI a désigné un Délégué de Protection des Données Personnelles (DPO), qui est un interlocuteur spécialisé dans la protection des données personnelles, tant au sein de L'UBCI, que dans ses relations avec l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles.

## **1. L'UBCI collecte de manière loyale et transparente les données personnelles de ses clients et de ses prospects**

1.1 L'UBCI s'interdit de collecter des données personnelles sans en avoir informé les personnes concernées

1.2 L'UBCI collecte ces données pour fournir les services demandés par ses clients, répondre à des besoins de gestion de sa clientèle et de ses prospects, et les informe de l'usage qui en est fait

1.3 L'UBCI veille à la pertinence des données personnelles collectées pour mieux connaître ses Clients et assurer un service de qualité

1.4 L'UBCI informe les internautes de la dépose de cookies et autres traceurs sur les sites qu'il édite.

## **2. L'UBCI exploite les données personnelles collectées dans le cadre de ses activités commerciales**

2.1 L'UBCI assure la confidentialité des données personnelles qui lui sont confiées et ce dès la conception des services, des sites, et d'applications et respecte les principes de la protection des données personnelles.

2.2 L'UBCI utilise les données personnelles des clients afin de les authentifier, de leur fournir le service souscrit et de leur proposer des offres adaptées à leurs besoins.

2.3 L'UBCI ne communique les données personnelles qu'à ses prestataires habilités et s'assure qu'ils respectent des conditions strictes de confidentialité, d'usage et de protection de ces données.

2.4 L'UBCI s'interdit de communiquer à des partenaires commerciaux les données personnelles sans avoir informé ses clients et sans leur avoir offert la possibilité d'exercer leur droit d'opposition.

2.5 L'UBCI est susceptible d'utiliser les données de ses Clients préalablement anonymisées de manière irréversible à des fins d'études statistiques.

## **3. L'UBCI prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des données personnelles**

3.1 L'UBCI met en œuvre des mesures de sécurité adaptées au degré de sensibilité des données personnelles pour les protéger contre toute intrusion malveillante, toute

perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés.

3.2 L'UBCI garantit la sécurité des informations échangées lors de transactions ou actes de paiement.

3.3 L'UBCI délivre des autorisations d'accès à son système d'information aux seules personnes qui en ont besoin pour exercer leur fonction.

3.4 L'UBCI sensibilise ses collaborateurs à la protection des données personnelles mises à leur disposition dans le cadre de leurs fonctions et s'assure qu'ils respectent les règles en vigueur et la déontologie de l'entreprise.

3.5 L'UBCI effectue des audits pour vérifier la bonne application opérationnelle de ces règles.

3.6 L'UBCI impose à ses prestataires de se conformer à ses principes de sécurité.

#### **4. L'UBCI respecte les durées de conservation des données personnelles**

4.1 L'UBCI limite la conservation des données personnelles à la durée définie par la loi ou celle déclarée auprès de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles.

4.2 L'UBCI s'engage à effacer les données de ses bases à l'issue de cette durée.

#### **5. L'UBCI informe ses clients et prospects de leurs droits en matière de données personnelles**

5.1 L'UBCI les informe sur la possibilité d'exercer leurs droits d'accès, de communication, et de rectification des informations les concernant ainsi que leur droit d'opposition pour des motifs légitimes.

5.2 L'UBCI les informe de leur droit d'opposition à des opérations de prospection commerciale.

#### **6. L'UBCI informe et conseille ses clients pour qu'ils protègent leur vie privée**

6.1 L'UBCI sensibilise ses clients, et notamment les parents, sur les risques possibles concernant des informations qu'ils rendraient publiques et qui, utilisées à mauvais escient, pourraient nuire au respect de leur vie privée et à leur image (blogs, forums, réseaux sociaux,...).

6.2 L'UBCI prend des mesures pour limiter les actions intrusives de tiers (spam...) et informe sur les attaques électroniques (phishing, virus, rapt d'information,...).

L'UBCI peut être amenée à modifier la présente Charte à tout moment, en raison notamment : de l'introduction de nouveaux services ou de nouvelles technologies, d'évolutions du cadre législatif et réglementaire.

Dans un souci de transparence, L'UBCI invite ses visiteurs à consulter cette page aussi souvent qu'ils le souhaitent pour prendre connaissance de modifications éventuelles.